

31310 BAX

Nombres de membres :

- En exercice 7
- Présents 6
- Exprimés 6
- Absents excusés 1
- Représentés
- Ayant pris part à la délibération 6

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 décembre 2022

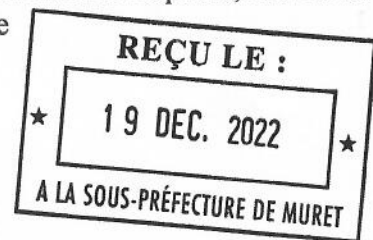
Objet : Création d'un emploi d'agent recenseur

L'an deux mille vingt-deux et le neuf décembre à 20H00 le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2022, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur MANFRIN Jean Marc.

Présents : M. MANFRIN Jean-Marc, M. ROSELLO José, M. PAREDES Baptiste, M. BIAU Jean-Luc, Mme MARTY Laetitia, M. GALY-BRUSQUET Pierre

Absent excusé : M. LE LURON Renaud

Secrétaire : M. BIAU Jean-Luc



Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer un emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2023 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires ;

Vu le tableau des emplois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- La création d'un emploi non titulaire à temps non complet pour recruter un agent recenseur du 19 janvier au 18 février 2023,
- De rémunérer cet agent pour un montant brut de 500,00€,
- D'inscrire la dépense au budget de la commune.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 19/12/2022

MAIRIE de BAX

31110 BAX

Fait à BAX

Le Maire

Le 16/12/2022

MANFRIN Jean-Marc



Convocation : 02/12/2022